Insecte n'est pas mis en synonymie : c'est là une heureuse exception que je suis heureux de signaler.

N. sublimbatus Pic est très facile à distinguer, selon moi (même avec son état supposable d'immaturité), par sa forme étroite et allongée, ses cuisses à peine dentées et par la suture en partie plus densément, et plus longuement, pubescente que sur les intervalles voisins.

POISSONS DU GRIBINGUI RECUEILLIS PAR M. BAUDON. DESCRIPTION D'UN MORMYRIDÉ ET D'UN CHARACINIDÉ NOUVEAUX

PAR

le Dr Jacques PELLEGRIN

A quatre reprises j'ai déjà étudié ici-même (1) les importants matériaux ichtyologiques recueillis dans la région de l'Oubanghi-Chari par M. A. Baudon, administrateur des Colonies. Celui-ci, de retour en France, vient encore d'adresser au Muséum un petit lot de Poissons récoltés les uns dans le Gribingui (bassin du Chari), les autres aux environs d'Impfondo, dans le bas-Oubanghi, affluent du Congo.

Comme précédemment, je ne mentionnerai ici que les espèces ne figurant pas dans mes notes antérieures. C'est ainsi que du Gribingui je ne signalerai qu'un Mormyridé du genre *Gnathonemus*, type d'une espèce nouvelle dont on trouvera plus loin la description, deux Siluridés : l'*Allabenchelys brevior* Boulenger, connu seulement jusqu'ici du sud du Cameroun, et un *Synodontis* nouveau, à grande nageoire dorsale, enfin un Cichlidé du Congo, le *Pelmatochromis congicus* Boulenger. Le nombre des espèces actuellement rencontrées dans le bassin du Tchad passe par conséquent de 106 à 110.

(1) Dr J. Pellegrin. Poissons du Gribingui recueillis par M. Baudon. Description de sept espèces nouvelles (*Bull. Soc. Zool. France*, XLIV, 1919, p. 201). — Poissons de l'Ouham et de l'Oubanghi recueillis par M. Baudon. Description de deux Cyprinidés nouveaux (*op. cit.*, XLV, 1920, p. 245). — Poissons du Gribingui et de la M'Poko recueillis par M. Baudon. Description d'un Characinidé nouveau (*op. cit.*, XLVI, 1921, p. 47). — Poissons de l'Oubanghi-Chari recueillis par M. Baudon. Description d'un genre, de cinq espèces et d'une variété (*op. cit.*, XLVII, 1922, p. 64).

Dans l'Oubanghi comme forme non encore envoyée par M. Baudon je me bornerai à indiquer un Siluridé appartenant à une espèce assez répandue dans le Congo et ses affluents, le *Synodontis angelicus* Schilthuis.

Gnathonemus gracilis nov. sp.

La hauteur du corps égale la longueur de la tête et est comprise 4 fois 1/4 dans la longueur, sans la caudale. La tête est un peu plus longue que haute, le profil supérieur est arrondi. Le museau fait le 1/4 de la longueur de la tête. Les dents sont coniques, au nombre de 3 en haut, de 4 en bas. Il existe au menton un appendice globuleux volumineux aussi long que le diamètre de l'œil qui est compris 6 fois dans la longueur de la tête, 2 fois 1/4 dans l'espace interorbitaire. On compte 72 écailles en ligne longitudinale, $\frac{14}{17}$ en ligne transversale sur le corps $\frac{12}{15}$ entre l'origine de la dorsale et celle de l'anale, 12 autour du pédicule caudal. La dorsale commence au-dessus du 5e rayon de l'anale et comprend 24 rayons; sa longueur fait presque la 1/2 de sa distance à la fente branchiale. L'anale est formée de 30 rayons et est située un peu plus près de la base de la caudale que de l'origine de la ventrale. La pectorale légèrement arrondie, fait les 3/4 de la longueur de la tête, 1 fois 2/3 celle de la ventrale, et arrive juste à la base de cette dernière. Le pédicule caudal est 2 fois 3/4 aussi long que haut, égalant la longueur de la pectorale. La caudale, à base écailleuse, est fourchue et ses lobes sont obtusément pointus.

La coloration est uniformément brun-olivâtre avec des traces de petites lignes parallèles longitudinales, plus foncées, sur le dos.

D. 24; A. 30; P. 10; V. 6; Sq. 14 | 72 | 17.

N° 22-23. Coll. Mus. — Gribingui : A. Baudon.
Longueur : 95 + 17 = 112 millimètres.

Cette espèce par les formules de ses écailles et de ses nageoires vient se placer auprès du *Gnathonemus senegalensis* Steindachner (1), du Sénégal, du Togo et également du Gribingui, mais elle s'en distingue surtout par ses formes plus allongées

(1) *SB. Ak. Wien*, LXI, I, 1870, p. 551, pl. IV, fig. 1.

(hauteur 4 fois 1/4 au lieu de 3 fois à 3 fois 1/2 dans la longueur). Elle présente aussi des affinités avec *G. stanleyanus* Boulenger (1) du Congo, de l'Oubanghi et de la Gambie, mais dans cette dernière espèce les rayons sont plus nombreux à la dorsale et à l'anale (D. 28-32 ; A. 35-40).

Synodontis macrepipterus nov. sp.

La hauteur du corps est comprise 3 fois dans la longueur, sans la caudale, la longueur de la tête 3 fois 2/3. La tête est un peu plus longue que large, rugueuse, granuleuse au-dessus. Le museau est arrondi et fait 1 fois 1/2 la longueur de la région postoculaire de la tête. L'œil supéro-latéral, est compris 3 fois 1/3 dans la longueur de la tête, 1 fois 1/3 dans l'espace interorbitaire. Les lèvres sont assez développées. Les dents prémaxillaires forment une courte et large bande. Les dents mandibulaires au nombre de 55 font environ le 1/4 du diamètre de l'œil. Le barbillon maxillaire, bordé à sa base par une très étroite membrane est 1 fois 1/2 aussi long que la tête et atteint le 2e tiers de l'épine pectorale ; le barbillon mandibulaire externe, avec une seule rangée de ramifications longues et étroites, égale la longueur de la tête ; le barbillon mandibulaire interne, moitié moins long que l'externe, est garni d'une double rangée de ramifications tuberculeuses dans sa moitié antérieure, longues et étroites dans sa moitié postérieure. La fente operculaire ne s'étend pas plus bas que la base de la pectorale. Le bouclier occipito-nuchal rugueux, granuleux et tectiforme possède en arrière des prolongements obtusément pointus. Le processus huméral granuleux, 1 fois 3/4 plus long que haut est obtusément pointu en arrière et s'étend jusqu'au niveau du prolongement occipito-nuchal. La peau n'est pas villeuse sur les flancs. La dorsale comprend une épine longue, forte, à peine courbée, non denticulée en avant ou en arrière et mesurant un peu plus de la longueur de la tête, ainsi que 7 rayons branchus. L'adipeuse 2 fois 2/3 aussi longue que haute est séparée de la dorsale rayonnée par une distance égalant la moitié de sa base. L'anale est composée de 4 rayons simples et de 8 branchus. L'épine de la pectorale est

(1) *Ann. Mag. Nat. Hist.* (6), XX, 1897, p. 266.

aussi longue que celle de la dorsale, moyennement denticulée sur son bord externe, très fortement sur son bord interne où on compte 16 dents ; elle arrive presque jusqu'à la ventrale. Le pédicule caudal est plus haut que long.

La coloration générale est brun noirâtre avec de petites mouchetures noires, espacées, sur le dessus du corps et sur l'adipeuse.

D. I 7 ; A. IV 8 ; P. I 9 ; V. I 8.

Nos 22-31. Coll. Mus. — Fort-Crampel (Gribingui) : A. BAUDON.
Longueur 130 + 7 (caudale mutilée) = 137 mm.

Ce Synodonte, par son aspect général, par le développement de sa nageoire dorsale, par sa coloration, rappelle le *Synodontis eupterus* Boulenger (1) du Nil blanc, mais dans cette espèce le barbillon maxillaire est bordé par une large membrane, l'adipeuse est plus rapprochée de la dorsale, le museau est plus court.

La forme décrite ici présente aussi des affinités avec le *S. Greshoffi* Schilthuis (2) du Congo, chez lequel le barbillon maxillaire est plus long, le processus huméral pointu, les flancs sont villeux.

LISTE DES MYRIAPODES DE L'ACADÉMIE MALGACHE, DE TANANARIVE

(1re note)

PAR

H.-W. BROLEMANN, Pau

Les matériaux, objets de cette liste, nous ont été confiés pour l'étude par M. le prof. C. LAMBERTON, secrétaire de l'Académie Malgache, de Tananarive, auquel nous adressons ici tous nos remerciements.

Sauf indication contraire, toutes les espèces sont à considérer comme provenant des environs de Tananarive.

(1) *Ann. Mag. Nat. Hist.* (7), VIII, 1901, p. 11.
(2) *Tidjschr. Nederl. Dierk. Ver.* (2), III, 1891, p. 87.